

La Gazette Educ'Actions n°14 – Juin 2017

Lors de l'Assemblée Générale ordinaire du 27 juin 2017 de l'association Educ'Actions pour l'Afrique, les éléments suivants ont été partagés :

Le rapport d'activités de l'exercice 2016, en pièce jointe, a présenté les activités que Educ'Actions mène depuis 10 ans, et a souligné l'engagement dans la durée des parrains et donateurs, des bénévoles impliqués à Yaoundé et de la trentaine d'étudiants qui ont depuis 2013 vécu un séjour intense auprès des 30 enfants. Que tous soient remerciés. Les dons collectés se maintiennent au niveau de 15 000 €/an ce qui nous permet de poursuivre nos activités.

A l'issue de l'AG le bureau s'est réuni pour prendre des mesures suivantes :

- La décision de donner à nos activités camerounaises leur indépendance est confirmée. **Marie-Madeleine NDjieunde** a été nommée Représentante de Educ'Actions vis-à-vis de l'Administration camerounaise, gère le budget et anime les activités camerounaises. **Des recrutements de nouveaux parrains et donateurs locaux** seront lancés quand la Représentante le jugera souhaitable.
- L'objectif initial est maintenu d'accompagner les 30 enfants de Educ'Actions jusqu'à leur autonomie. Lorsque la Représentante décidera de faire rentrer des nouveaux parrains et donateurs camerounais les fonds collectés pourront être attribués à **des nouveaux enfants** qui prendront progressivement la place des enfants qui auront gagné leur autonomie et ne seront plus soutenus par Educ'Actions.
- Sur la question **des enfants qui ne sont pas attirés ni doués pour les études générales**, l'orientation suivante est adoptée :
 - à l'exemple d'un cas concret, celui de Zaché. Cet enfant ne présente pas d'aptitude pour les études. Il dispose d'un talent certain en peinture artistique. Une tentative de formation en peinture a été faite qui avait été mal préparée et qui n'a rien donné, par faute du professeur qui n'a pas respecté ses engagements. La famille de Zaché, voulant lui faire suivre sa scolarité plus avant l'a inscrit en 6^{ème}, à ses frais, alors qu'il n'a pas obtenu son certificat d'études primaires. C'est son droit ; mais Educ'Actions propose qu'un test soit fait auprès de Bois d'Afrique, car l'activité de travail du bois précieux que maîtrise savamment cette entreprise demande des qualités de « regard » dont dispose évidemment notre peintre. Une fois cet essai réalisé Educ'Actions cherchera une formation professionnelle adaptée aux compétences de Zaché. Si toutefois la famille décide de poursuivre dans la voie de la scolarisation générale « forcée », Educ'Actions n'accompagnera pas une telle démarche, mais pourra toujours accueillir Zaché pour les activités de loisir de la « fratrie Educ'Actions ».
 - Les enfants dont les compétences sont plus adaptées à une formation pratique ou technique plutôt que générale doivent être orientés dans **une filière de formation professionnelle ou technologique**. Il nous faut identifier les formations proposées à Yaoundé : par le Centre de formation CASI PRABANG, Solidarité Technologique, l'APAJ, l'IAI, Don Bosco, les CETIC, le lycée technique NKolbisso, Malmayo...

- Sur la question des **enfants qui ont terminé leur scolarité avec le baccalauréat**, l'orientation suivante est adoptée, à l'exemple des cas concrets de Bienvenu et Hamidou.
 - Hamidou a réussi son bac, puis a passé une année « perdue » à la faculté avant de suivre une année de formation courte à Don Bosco en maintenance de réseaux informatiques concrétisée par l'obtention du certificat national de fin de formation. Depuis cette date il travaille avec son frère dans le domaine de la boucherie. Il donne par ailleurs son concours à Educ'Actions pour le suivi scolaire. Hamidou dit qu'il souhaite entrer dans la profession de la maintenance informatique. Nous devons trouver **un tuteur camerounais** qui accompagne Hamidou pour prendre une activité de stagiaire ou de salarié pour faire fructifier la formation qu'il a reçu et rentrer dans le marché du travail, dans le secteur de la **maintenance informatique**.
La possibilité doit être donnée à Hamidou de participer au **stage de deux mois** au centre de revalorisation et du recyclage de Solidarité technologique.
 - Bienvenu a réussi son bac à la deuxième tentative puis a suivi une formation de comptabilité pendant un an Don Bosco, malheureusement sans obtenir le diplôme de fin de formation. Il aide l'association, comme il le fait depuis plusieurs années, avec dévouement et efficacité et est dédommagé pour cela. Il a été, depuis le décès de Claudine, nourri et logé chez Alain, avec le statut de grand-frère. Il s'occupe par ailleurs de sa famille qui est dans le besoin. Et enfin il a fondé sa propre famille avec la naissance de sa fille. Il a eu une expérience de travail chez Tchop & Yamo dans laquelle il n'a pas souhaité persévérer, malgré le haut niveau de confiance qu'il avait obtenu de Idris. Au-delà de tous les services qu'il a rendu et qu'il continue à rendre à Educ'Actions, **la priorité doit être pour Bienvenu de prendre un travail** et de s'y accrocher. Il doit aussi faire le nécessaire pour obtenir le diplôme de comptabilité qu'il n'a pas obtenu. Nous devons trouver un tuteur pour aider Bienvenu dans son choix d'orientation professionnel, et dans son introduction dans le marché du travail.
La possibilité doit être donnée à Bienvenu de participer au **stage de deux mois** au centre de revalorisation et du recyclage de Solidarité technologique.
- Sur la question de l'accompagnement des enfants vers leur autonomie il nous faut mettre en place une **démarche d'anticipation qui permette aux élèves de seconde, première et terminale de se préparer à la sortie du système scolaire**. Le bureau a émis l'idée de s'inspirer d'un système de tutorat par des professionnels.
Nous pouvons nous inspirer de l'état d'esprit des activités proposés par l'association française « L'Institut Télémaque » qui organise un système de tutorat professionnel pour des jeunes issus de quartiers défavorisés à partir du collège. Ce tutorat a pour vocation d'accompagner l'ouverture sociale culturelle et professionnelle des jeunes.
L'idéal serait de mener un test avec les réseaux des membres du comité de pilotage et des jeunes actuellement au lycée et ayant obtenu le bac. Cette idée a été suggérée à la Représentante.
- Sur le cas particulier de la famille Harouna
 - La famille Harouna, qui a toujours été appréciée par Educ'Actions, a deux enfants mal-voyants, Hadadjatou et Oumar, qui ont été scolarisés et aidés par Educ'Actions. Pour l'année 2016-17, les deux enfants ont suivi la famille qui a déménagé dans le nord du Cameroun et Educ'Actions a financé la scolarité de cette année scolaire 2016-17..

- A ce jour, Educ'Actions n'a reçu aucun document attestant de l'inscription de ces deux enfants dans leur établissement scolaire, aucun carnet de notes, aucun nom et adresse d'établissement.
- Si ces documents ne sont pas remis d'ici le mois d'août, Educ'Actions sera malheureusement dans l'obligation d'arrêter tout soutien à la scolarisation de ces deux enfants.